

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 19 mars 2014

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2014 convoquée le 26 février 2014

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Jean-François SPRIET

Absents : Pierre BRICOUT Viviane JURADO Hélène POUJOL

Pouvoir : Hélène POUJOL à Philippe BABIN

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 février 2014

Le compte rendu de la réunion du 10 février 2014 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

- ✚ Le non classement du Douctouyre pourrait être remis en cause. Une réunion est prévue avec le préfet.
- ✚ SCOT : le projet a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des représentants des 5 communautés de communes concernées (tous étant présents). Etapes suivantes : approbation par les services de l'état, enquête publique, publication (2015), mise en conformité des P.L.U. en 2018. L'un des grands objectifs est de diviser l'espace consommé (taux d'artificialisation) par 2 pour les nouveaux habitants (20 000 habitants supplémentaires dans les 20 prochaines années...)
- ✚ Communauté de communes : vote du budget 2014 sans problème avec prise en compte de la réalisation sur 2014/2015 du pôle culturel, du renouvellement de la participation de 50% à la voirie (320000 €) après DETR obtenue à 25%, du financement au SDIS (pompiers) pour 318000 €, du financement crèches de 300000 € net (après déduction CAF), de 191000 € pour la petite enfance (CLSH) et 17000 € pour les ado, 100000 € pour la rénovation de l'habitat, 60000 € pour la bibliothèque, 60000 € pour l'école de musique (110 participants). Le pôle économique continue son développement et ses recettes servent au financement des actions ci-dessus.
- ✚ Après les élections, la com com sera différente : nombre d'élus et représentativité ; prise en compte de la problématique urbanisme abandonnée par l'état... et probable création à moyen terme d'une agglo. Le bureau ne sera plus bénévole.
- ✚ Lycées : rencontre avec la Directrice Académique. Aucune modification pour la prochaine rentrée. D'ici 2015/2016, 1 nouveau lycée sera ouvert au sud de Toulouse et 1 dans l'Aude (Villefranche du Lauragais). Il est très difficile, dans ce contexte, de faire une prévision d'effectif. De plus, Pamiers possède 2 lycées : Le Castella extrêmement chargé (construit pour 750 élèves, il en compte 1050 à ce jour), et Irénée Cros en sous effectif. Dans ces conditions, il est envisagé de réorganiser les 2 structures. Il faut toutefois savoir que la tendance structurelle est un glissement de population de Foix et Mirepoix vers Pamiers. A suivre...

Délibération et vote des comptes de gestion 2013

Présentation des comptes de gestion réalisés par la perception.

Ils font apparaître un excédent de 62022.23 € après le report du résultat de clôture 2012 de 53349.49 €. (+ 64457.54 € en fonctionnement et – 2435.31 € en investissement)

Ce compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Délibération et vote du compte administratif 2013

Jean-Louis Clauzet, premier adjoint, présente le compte administratif réalisé par la commune. Il ne diffère que de 322.50 € du compte provisoire présenté précédemment. Les comptes sont détaillés et expliqués.

Le résultat est identique à celui du compte de gestion.

Le conseil, à l'exception du maire qui ne participe pas au vote, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Délibération d'affectation des résultats 2013

Le maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement (64457.54 €) de la manière suivante :

2435.31 au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement 2013 reporté en 2014.

62022.23 € au compte 002, excédent reporté sur 2014.

Cette affectation est approuvée à l'unanimité.

Point sur les dossiers en cours

Monsieur Mangin, hydrogéologue, a remis **son rapport sur l'implantation de l'extension** du cimetière.

Son avis est favorable. Le rapport est téléchargeable sur le site de la commune.

Travaux cimetière : le devis revu s'élève à 10800 € (le cheminement dans l'ancien cimetière est-il compris ?).

Ce montant risque de porter le montant des travaux à 19000 ou 20000 € au lieu des 13000 € budgétés.

Dans ces conditions, d'autres devis sont à faire réaliser.

Commission de sécurité : passage le 11 mars et avis favorable sans restriction.

Questions diverses :

- Porte de l'église : remise en état en cours. Il est décidé de la repeindre en rouge basque
- ATESAT (aide technique aux petites communes en voirie, urbanisme...) : sera terminée au 31/12/2015. Il faudra trouver des solutions intercommunales !
- Population : chiffres du recensement :

	2004	2009	2014
Hab permanents	150	166	165
Comptés à part	3	2	6
Total	153	168	171

La population permanente a donc tendance à stagner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00